



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**LA  
COOPÉRATION  
AGRICOLE**

*Construisons en commun  
l'avenir de chacun*



**Fédération Nationale  
SAPEURS - POMPIERS  
DE FRANCE**

**Partenariat en faveur du volontariat et de la collaboration entre le réseau des sapeurs-pompiers, le réseau de la Coopération Agricole et le ministère de l'Intérieur**

*Signature à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2024*

**DOSSIER DE PRESSE**

**Le jeudi 29 février 2024**

*Stand de La Coopération Agricole*

*HALL 4, ALLEE B, STAND 705*

**La Coopération Agricole souhaite agir pour résoudre la crise nationale de recrutement affectant les sapeurs-pompiers.**

**198 800 sapeurs-pompiers volontaires, représentant en moyenne près de 80 % des effectifs nationaux sont actuellement recensés en France. La pérennisation du volontariat est donc un enjeu majeur de prévention et sécurité, notamment dans les territoires ruraux.**

La Coopération Agricole propose d'utiliser son réseau de coopératives implantées dans les territoires pour faciliter le recrutement de volontaires parmi ses agriculteurs et salariés, partager des connaissances en prévention et travailler localement avec les SIDIS dans le cadre d'une expérimentation afin d'avancer sur une méthodologie d'appui aux secours sécurisée de la part d'agriculteurs mobilisés en renfort.



**85%** DES INTERVENTIONS POMPIERS  
SONT ASSURÉES PAR DES  
VOLONTAIRES

# Les 3 objectifs de la convention de partenariat pour La Coopération Agricole

**1** Utiliser son réseau localement pour faciliter le recrutement de volontaires parmi ses agriculteurs et salariés ;



**2** Former aux secours et partager les connaissances spécifiques de nos réseaux ;



**3** Avancer sur une méthodologie de travail expérimentale pour l'appui aux secours visant l'acculturation des agriculteurs potentiellement sollicités en renfort dans le cadre de la réquisition.



# Les points engageants de la convention de partenariat

- Engager les coopératives à communiquer et mobiliser leurs salariés et leurs agriculteurs associés coopérateurs sur le sujet du volontariat sapeur-pompier.
- Favoriser la formation des salariés et des agriculteurs aux premiers secours et à la formation incendie incluant les risques spécifiques (agricole et/ou entreprise).
- Partager de l'expertise spécifique pour mieux gérer le secours sur les aspects de risques industriels spécifiques (ex : guide secours silos, guide secours cuves à vin etc...).
- Construire un projet commun : « Laboratoire » d'appui aux secours par les agriculteurs dans les territoires.

# Les territoires expérimentaux

- **Puy de Dôme** : SDIS 63, et réseau coopératif 63\*
- **Gironde** : SDIS 33, et réseau coopératif 33\*
- **Dordogne** : SDIS 24, et réseau coopératif 24\*

*\*Réseau coopératif = Fédération régionale La Coopération Agricole concernée, coopératives forestières, coopératives agricoles et agroalimentaires, CUMA*

## Les 3 signataires

- **La Coopération Agricole** : *représentée par Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole et Florence Pradier, directrice générale de La Coopération Agricole.*
- **Le ministère de l'intérieur et des outre-mer** : *Julien Marion, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises et Chantal le Goff, lieutenant Colonelle en charge des partenariats, Thiphaine Pinault, directrice des sapeurs-pompiers.*
- **La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers** : *Jean Paul Bosland, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) et Elena Menguy Directrice Générale de la FNSPF.*

### La Coopération Agricole :

- 2 100 coopératives
- 200 000 salariés dans les coopératives
- 3 agriculteurs sur 4 (soit 370 000 agriculteurs) sont associés coopérateurs d'au moins une coopérative
- 10 057 CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole)
- 12 fédérations régionales

### Ministère de l'intérieur et des outre-mer

**Au 31 décembre 2022, on dénombrait 254 800 sapeurs-pompiers en France, dont :**

- 43 000 sapeurs-pompiers professionnels (17%)
- 198 800 sapeurs-pompiers volontaires (78%)
- 13 000 militaires (5%)

**En 2022, les sapeurs-pompiers ont effectué 4 968 500 interventions (+6,2%) :**

- 286 600 incendies (+13%)
- 4 284 900 secours d'urgence aux personnes (+6%), soit 86% des interventions

67 % des interventions sont réalisées par les volontaires.

En moyenne, leur durée d'engagement est de 11 ans et 9 mois.

## En chiffres

## La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers :

- 285 000 adhérents à l'échelle nationale
- 254 800 sapeurs-pompiers en activité



## **Contact presse :**

Sabri Derradji - 06 61 85 90 77 - [sderradji@lacoopagri.coop](mailto:sderradji@lacoopagri.coop)